

SECTION - 1 IDENTIFICATION DE LA MÉDIATRICE OU DU MÉDIATEUR FAMILIAL AVEC ENGAGEMENT

Nom		Prénom		No de membre	
Adresse du lieu de pratique de la médiation familiale : Notez que, suivant l'article 6 du Règlement sur la médiation familiale, votre adresse sera obligatoirement publiée sur la liste des médiatrices et des médiateurs familiaux.					
Adresse		Ville		Code postal	
Téléphone bureau		Télécopieur		Courriel	
Date de la formation de base (jj/mm/aaaa)					

SECTION - 2 ÉTAT ACTUEL DE VOTRE DOSSIER

Veuillez inscrire les formations et le nombre d'heures de formation complémentaire complétées.

Titre de la formation		Nombre d'heures	
Titre de la formation		Nombre d'heures	
Titre de la formation		Nombre d'heures	
Titre de la formation		Nombre d'heures	
Titre de la formation		Nombre d'heures	
Nombre de mandats supervisés complétés:			

SECTION - 3 MOTIFS AU SOUTIEN DE LA DEMANDE (Choisir entre A et B)

A -Demande avec motif

Règlement sur la médiation familiale, article 4.1, alinéa 1

«L'accréditeur prolonge le délai de deux ans dont dispose le médiateur pour satisfaire aux exigences de son engagement, si le médiateur en fait la demande et démontre qu'il n'a pu remplir cet engagement pour des motifs liés, entre autres, à la maladie, à un accident, à une grossesse, à un congé parental, à une absence du Québec ou à une réorientation de carrière. La demande est accompagnée de frais de 65,00 \$ (+taxes), des pièces justificatives appropriées et d'un affidavit. Cette prolongation est accordée pour la période d'un délai de deux ans pour laquelle le médiateur a démontré qu'il n'a pu remplir son engagement. Toutefois, la période de prolongation ne peut excéder deux ans. »

Vous devez indiquer le ou les motifs, les dates de début et de fin de la/ou des périodes et les raisons, incluant la proportion de temps, s'il y a lieu, pendant lesquelles vous n'avez pu remplir votre engagement. **Il est important d'inclure toutes les pièces justificatives pour chacun des motifs.**

Motif	Date du début	Date de fin	Temps total
Motif	Date du début	Date de fin	Temps total
Motif	Date du début	Date de fin	Temps total
Motif	Date du début	Date de fin	Temps total
Si autre motif, veuillez préciser:			

B -Demande sans motif

Règlement sur la médiation familiale, article 4.1, alinéas 2 et 3

Est-ce que votre demande concerne une prolongation d'un an parce que vous n'avez pas pu effectuer les mandats de médiation requis ?

Oui Non

Compléter et joindre l'attestation de supervision validée par une personne commissaire à l'assermentation pour les mandats supervisés effectués.

SECTION 4 - PIÈCES JUSTIFICATIVES

4.1 Prolongation

Vous devez fournir les pièces justificatives qui correspondent à votre demande de prolongation. Par exemple, une photocopie du certificat de naissance ou d'adoption dans le cas d'une grossesse ou d'un congé parental.

4.2 Formation complémentaire

Compléter et joindre le relevé des formations complémentaires

et

Une attestation de la formation complémentaire pour toute formation complémentaire suivie, comportant les renseignements suivants :

- Nom(s) du(des) responsable(s);
- Organisme ou institution (s'il y a lieu);
- Adresse du(des) responsable(s) de l'organisme ou de l'institution;
- Sujet(s) abordé(s);
- Date(s);
- Nombre d'heure(s).

Dans le cas d'une attestation, la signature de la personne responsable ou d'une personne représentante autorisée de l'organisme ou de l'institution est nécessaire.

Les pièces justificatives doivent démontrer le respect des exigences quant aux contenus et au nombre d'heures de la formation.

4.3 Mandats supervisés

L'attestation de supervision doit démontrer la conformité aux exigences quant au nombre de mandats de médiation complétés, au nombre de séances supervisées, au traitement des objets ainsi qu'au nombre de mandats s'étant terminés par une entente sur tous les objets identifiés.

Compléter et joindre l'attestation du supervision validée par une personne commissaire à l'assermentation pour les mandats supervisés effectués.

SECTION 5 - FRAIS POUR L'ÉTUDE DE LA DEMANDE

Une fois que l'Ordre confirme la réception de votre demande, une communication vous sera envoyée pour effectuer le paiement des frais dans votre dossier sur le portail de l'Ordre. Prendre note que vous devrez procéder au paiement avant la réception de la décision du Comité des admissions et des équivalences.

SECTION 6 - DÉCLARATION SOUS SERMENT

Je, soussigné(e), _____, affirme solennellement que tous les faits et renseignements inscrits sur la présente demande ainsi que les documents et pièces justificatives l'accompagnant sont vrais.

Signature de la personne qui fait la demande

Affirmé solennellement à _____, le _____ 20 _____

Signature de la personne commissaire à l'assermentation

District

PROCÉDURE POUR ENVOI

Veuillez retourner par courriel et par la poste les documents suivants:

- Le présent formulaire dûment rempli;
- Les pièces justificatives.

Par courriel :

info@ordrepsed.qc.ca

Par la poste :

Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec
510-1600 boul. Henri-Bourassa Ouest
Montréal (Québec)
H3M 3E2